

INTERNATIONAL TRADE UNION
CONFEDERATION
AFRICAN REGIONAL ORGANISATION

CONFEDERATION SYNDICALE
INTERNATIONALE
ORGANISATION REGIONALE AFRICAINE



Route Internationale d'Atakpamé
Centre FOPADESC Agoè – Nyivé
B.P. : 4401 – Tel. : 00228 225 07 10
Fax : 00228 225 61 13
Email : info@ituc-africa.org
Web : www.ituc-africa.org

CONSEIL GENERAL, Lomé, 14 – 18 septembre 2009

**Forum de la CSI-AFRIQUE sur la crise économique et
financière mondiale et le pacte mondial pour l'emploi**

TABLE RONDE 1 - L'AFRIQUE DANS LA TOURMENTE DE LA CRISE FINANCIERE GLOBALE

**Les implications de la crise en Afrique et les réponses de la
CSI-Afrique**

Département de Politique Economique et Sociale

Introduction : Le contexte de la crise financière mondiale

Depuis les années 1980, les syndicats africains se sont toujours mobilisés à l'échelle de la planète pour dénoncer les entraves et les dérives de l'ultralibéralisme et en a appelé à la responsabilité des Etats, des grandes puissances, des institutions financières et économiques internationales et des multinationales pour arrêter les dérives de la mondialisation. Ainsi, face aux enjeux et défis de développement de l'Afrique, les syndicats s'étaient déjà positionnés comme des acteurs incontournables du développement et dans le suivi des politiques et programmes économiques et sociaux mis en œuvre dans les pays africains dans le cadre notamment :

- des PAS (programmes d'ajustement structurel), années 1980 à 1990 ;
- des SRP (stratégies de réduction de la pauvreté), années 2000 ;
- du NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique) depuis 2001
- des OMD (objectifs du millénaire pour le développement) ;
- de l'Accord de Cotonou et des APE (Accords de partenariat économiques) depuis 2001 ;
- de l'efficacité de l'aide et de la déclaration de Paris depuis 2004 ;
- de politiques sectorielles au niveau national et régionales, etc.

C'est pourquoi, dès les premiers signaux de cette crise, la CSI -Afrique s'est engagée aux côtés de la CSI et du mouvement syndical international non seulement pour, cerner les contours de la crise et ses implications pour les travailleurs africains et apprécier les plans relance proposés à différents niveaux (mondial, continental ou régional) mais aussi, pour formuler des propositions de sortie de crise et sensibiliser ses membres.

Ce forum de la CSI-Afrique sur le thème «La crise économique et financière mondiale et le pacte mondial pour l'emploi» offre une opportunité pour des leaders syndicaux, des chercheurs africains du monde du travail, des experts du BIT, ainsi que des spécialistes du monde académique pour débattre de ces questions. Cette communication qui est une contribution aux débats s'articule autour de trois points :

- en premier lieu, faire ressortir ses implications économiques et sociales pour les économies africaines ;
- en second lieu, examiner les réactions des syndicats face à la crise en présentant les interventions de la CSI-Afrique et du mouvement syndical international dans le cadre de la crise financière globale ;
- en dernier lieu, indiquer quelques axes stratégiques d'action pour les syndicats.

1. Les implications de la crise financière et économique globale sur les économies africaines

La crise économique actuelle qui a d'abord commencé sous une forme financière, s'est rapidement transformée en une crise économique globale et tentaculaire affectant aussi bien les pays industrialisés que les pays en développement. Au début de la crise, l'Afrique y était faiblement touchée à cause de son faible taux d'intégration financière. Mais très vite, elle en a été affectée et à certains égards plus fortement que les autres continents.

Le continent africain n'en échappe plus maintenant aux effets avec des implications sociales désastreuses pour les travailleurs et les populations. Il en subit dès lors les conséquences à cause des chocs et convulsions émanant de l'économie globale à travers les marchés internationaux qui constituent les canaux de transmission aux économies nationales. Ainsi en Afrique, les effets de la crise se sont propagés essentiellement à travers quatre marchés: les marchés des biens et services, les marchés des capitaux, les marchés des changes et les marchés du travail.

Maintenant pour les pays africains, les répercussions se font sentir sur tous les leviers de l'activité économique, la production, les exportations de produits de rente, principales sources de devises des pays africains, l'emploi, le financement de l'économie, les revenus des ménages, la situation budgétaire, et les conditions de vie des travailleurs et des populations.

1.1 Les implications économiques et sociales

Echanges extérieurs - Sur le plan des échanges extérieurs, la récession mondiale a entraîné une baisse des prix des matières premières exportées par l'Afrique. En effet avec l'intensification de la crise dans les pays développés et en Chine, la chute des prix des matières premières s'est accélérée et risque d'effacer tous les gains enregistrés au cours des dernières années. Cette chute aura plusieurs conséquences au nombre desquelles, la baisse des réserves de change et des recettes d'exportations, la perte de rentabilité pour certains puits pétroliers et gisements de mine, réduction des capacités de financement de l'Etat et annulation ou report de certains investissements dans les industries extractives qui dépendent fortement des investissements directs étrangers.

Quelques exemples : Afrique du Sud, les exportations se sont effondrées en 2008, suivant les cours des métaux précieux, une des principales richesses du pays – Burkina Faso, le solde de la balance des paiements s'est fortement dégradé sous l'effet de la chute de la production agricole et de la baisse des exportations de coton

fibres – Botswana, baisse de la production du diamant de 50% du fait de la chute du prix sur le marché international de 30% - Zambie, la baisse du prix du charbon de 65.8%, a conduit à une baisse considérable des réserves.

Globalement, le taux de croissance des exportations et des importations perdrait respectivement 7% et 4.7%. Il en découlera une détérioration de la balance commerciale. D'une situation globalement excédentaire en 2008 de 2.9%, le continent fera face à un déficit du compte courant de -4% du PIB en 2009. Aussi, le large excédent de 8.8% du PIB pour les pays exportateurs de pétrole se convertira en un déficit de -4% du PIB. Ceci est le résultat direct de la diminution prévue des recettes pétrolières.

Croissance économique- Avant la crise, l'Afrique enregistrait des taux de croissance parmi les plus élevés au monde. Mais pour 2009, le FMI et la BAD ont d'ores et déjà révisé à la baisse leurs prévisions. Le taux de croissance du continent devrait chuter de 5,4% en 2008 à 3,3% en 2009. Selon la BAD, les projections provisoires font apparaître une perte de croissance de 3.7% pour les pays exportateurs de pétrole en 2009 et 1% de croissance de moins pour les pays importateurs de pétrole. Pour la première fois depuis les années 2000, les pays importateurs de pétrole devraient enregistrer des taux de croissance plus élevés (3.4%) que les pays exportateurs de pétrole (2.9%).

Quelques exemples : Afrique du sud, Angola, Kenya, RDC, 1,8%, 6,3%, 2,1% et 1,7% de taux de croissance attendus en 2009 contre des taux de 5,1%, 21%, 6,3% et 6,5% respectivement en 2007 pour ces pays.

Situation des finances publiques - La crise va se traduire par la dégradation de la situation des finances publiques. Globalement l'Afrique passera d'un excédent budgétaire global de 1.8% du PIB en 2008 à un déficit de -5% en 2009. Les pays exportateurs de pétrole enregistreront un déficit de -7% du PIB en 2009 comparativement à un excédent budgétaire de 4% en 2008. Le déficit se creusera également pour les pays importateurs de pétrole (de -1.7% à -2.1%).

Flux des capitaux- A terme, la crise devrait entraîner la baisse des flux de capitaux privés aussi bien au niveau des IDE (investissements directs étrangers) que des transferts des migrants

Investissements directs et de portefeuille -. Selon la Banque mondiale, les flux de capitaux privés à destination de l'Afrique se sont évaporés après avoir augmenté de 30 milliards de dollars en 2002 à 53 milliards en 2007, contraignant à annuler, retarder ou remettre des projets. Selon la BAD, aucune émission de bonds en monnaie étrangère n'a été enregistrée en 2008 pour le compte des pays africains. Des reculs d'investissements sont annoncés au Ghana, au Kenya et au Nigeria. Ainsi le Kenya et le Ghana ont dû reporter l'émission d'obligations d'une valeur de 800

millions de dollars. Ce constat est préoccupant si on considère que beaucoup de pays couvrent leurs déficits de compte courant par l'afflux de capitaux privés.

Transferts des migrants - S'agissant des transferts des migrants, leur réduction aura des implications néfastes sur l'incidence de la pauvreté et les filets de sécurité. Selon des estimations récentes, les envois de fonds, qui se chiffrent à 20 milliards de dollars, proviennent pour 77 % des États-Unis et de l'Europe occidentale. Les dix premiers pays bénéficiant d'envois de fonds en 2007¹ (en milliards de dollars) étant : Nigéria (3,3), Kenya (1,3), Soudan (1,2), Sénégal (0,9), Ouganda (0,9), Afrique du Sud (0,7), Lesotho (0,4), Maurice (0,2), Togo (0,2), Mali (0,2). Les dix premiers pays bénéficiant d'envois de fonds en 2006 (en pourcentage du PIB) étant : Lesotho (24,5 %), Gambie (12,5 %), Cap-Vert (12 %), Guinée-Bissau (9,2 %), Ouganda (8,7 %), Togo (8,7 %), Sénégal (7,1 %), Kenya (5,3 %), Swaziland (3,7 %), Bénin (3,6 %). Enfin, selon des études récentes portant sur d'un échantillon de pays, les transferts officiels des migrants africains passeront de près de 1.100 millions de dollars en 2008, à 800 millions de dollars en 2009, soit une baisse de 300 millions de dollars (environ 27%).

Aide publique au Développement - Malgré les intentions affichées par les pays donateurs et les institutions multilatérales lors du récent sommet du G20 de Londres, on pourrait prévoir les même tendances pour les flux publics s'il n'y a pas une mobilisation des pays africains et l'émergence d'une gouvernance appropriée pour optimiser la mobilisation des capitaux publics et leur utilisation.

Activités économiques et emploi - Globalement, les secteurs les plus touchés par la crise économiques sont l'agriculture, le secteur minier, le tourisme, le textile et l'industrie manufacturière. Des fermetures d'entreprises et des reports ou annulations de projets sont fréquents dans les pays africains. Des pertes d'emplois substantielles sont enregistrées dans tous les secteurs avec des effets négatifs directs sur les conditions de vie travailleurs. A titre d'exemples, on peut relever les faits suivants :

- ❖ Afrique du Sud, 36.500 pertes d'emplois dans l'industrie automobile;
- ❖ Botswana, 5000 pertes d'emploi dans l'industrie du diamant ;
- ❖ Cameroun, RCA et Gabon des milliers de pertes d'emplois dans l'industrie du bois ;
- ❖ Kenya, baisse du taux d'occupation des hôtels;
- ❖ Liberia, 1500 emplois menacés dans les mines;
- ❖ Mozambique, diminution de plus de 20% des investissements dans l'industrie du tourisme ;
- ❖ RDC, plus de 400.000 de pertes d'emplois;
- ❖ Tanzanie, diminution de 20% des revenus du tourisme ;

¹ Ces données ne tiennent compte que des canaux officiels. Les montants réels seraient certainement plus élevés.

- ❖ Zambie, plus de 3000 emplois perdus dans l'industrie du cuivre;
- ❖ Plus de 100.000 abonnements sont annulés pour les chaînes de télévision entraînant 11.000 pertes d'emploi dans 22 pays africains ;
- ❖ Des milliers de pertes d'emplois dans l'agriculture.

1.2 Les implications sur les revenus, la pauvreté et le développement

Revenus et pauvreté - Il ressort de l'analyse des impacts économiques et sociaux, que la crise va affecter négativement la distribution des revenus dans les pays ainsi que l'incidence de la pauvreté. D'une manière plus analytique, des simulations récentes à partir d'un modèle d'équilibre général calculable permet de mettre en exergue l'impact sur les revenus des ménages et du gouvernement, l'emploi et sur le bien être d'une diminution de 10% de trois chocs résultant de la crise : les prix mondiaux des produits de rente - les offres de capitaux extérieurs - les transferts reçus du reste du monde (RDM).

Impacts de la diminution de 20 % des prix mondiaux des cultures de rente	
Indicateurs	Variation en %
Production de cultures de rentes	-0,88
Exportation des cultures de rente	-10,4
Revenu nominal des ménages	-0,16
Revenu disponible des ménages	-4,45
Demande de travail informel dans l'agriculture	-2,58
Variation de bien-être des ménages	-6,81

	Impacts de la diminution de 10 % des transferts reçus du RDM	Impacts de la diminution de 10 % des offres de capitaux étrangers
Indicateurs	Variation en %	Variation en %
Valeur ajoutée totale	-0,12	-0,92
Revenu nominal des ménages	-0,67	-0,43
Revenu disponible des ménages	-5,16	-4,67
Demande de travail formel	-0,12	-1,38
Variation de bien-être des ménages	-6,56	-6,42
Epargne du gouvernement	-29,25	-29,32

Ces simulations montrent clairement pour certains pays africains qu'une diminution des prix mondiaux de cultures de rente va se traduire par une baisse de la

production et de l'exportation de ces cultures, la réduction du revenu nominal et du revenu disponible des ménages et un accroissement du chômage dans l'agriculture et la dégradation du bien être des ménages, autrement dit l'accentuation de l'incidence de la pauvreté. Il en est de même pour une diminution des transferts reçus du RDM et de l'offre des capitaux extérieurs qui devraient se traduire par une baisse de valeur ajoutée au niveau de l'économie nationale, de revenus pour les ménages, de l'épargne publique, un accroissement du chômage et une détérioration du bien être des ménages.

Développement - Malgré ses potentialités, avant la crise, l'Afrique était déjà caractérisée par :

- ❖ Des performances économiques mitigés - Avec environ 13% de la population mondiale l'Afrique ne réalise que 2% du PIB mondial et moins de 1% de la valeur ajoutée industrielle mondiale. Sa part dans les exportations mondiales n'atteint pas 2% des exportations des pays en développement. Dans les échanges internationaux, l'Afrique est marginalisée, car elle n'est destinataire que moins de 5% des flux des IDE (investissements étrangers directs). La dette est un fardeau pour l'Afrique (80% du PNB) ;
- ❖ Un chômage et un sous emploi importants, avec une précarité élevée des emplois et de fortes inégalités dans les opportunités d'emplois en défaveur des femmes et des jeunes. Selon les pays, le chômage touche 20 à 40% de la population active ;
- ❖ Un niveau de développement faible se traduisant par l'ampleur et la persistance de la pauvreté avec en moyenne 35 à 60% des habitants vivant en dessous du seuil de pauvreté, de faible accessibilité aux services sociaux essentiels et aux services publics (santé, alphabétisation, éducation, eau, assainissement, électricité, internet), des inégalités frappantes avec de fortes disparités selon le sexe et le milieu, et des conditions écologiques déplorables. Sur les 49 pays moins avancés dénombrés, 34 se trouvent en Afrique.
- ❖ Une mal gouvernance - Excepté quelques rares cas, il existe encore beaucoup d'entraves à la gouvernance administrative, économique, judiciaire, politique et sociale. Celles-ci se manifestent par : l'absence de la démocratie, les élections non transparentes, l'absence de transparences dans gestion de la chose publique, les dysfonctionnements des institutions publiques, la corruption, les détournements, l'impunité, l'absence d'une volonté politique à organiser les élections sociales etc.

La crise financière actuelle pourra aggraver la situation économique, sociale de l'Afrique qui tentait de se relever des affres des crises alimentaire et énergétique qui l'avaient fortement fragilisée. Ainsi avec le ralentissement de l'activité économique en Afrique et les difficultés de financement des projets d'infrastructures (eau, assainissement, énergie), les perspectives de réalisation des OMD à l'horizon 2015 semblent compromises au niveau des différents objectifs et de leurs cibles. En définitive, on va assister à la dégradation de la justice économique et à la détérioration de la justice sociale.

2. Réactions des syndicats face à la crise

2.1 Les Initiatives de la CSI-Afrique

La CSI-Afrique estime que les raisons de la marginalisation de l'Afrique sont nombreuses, mais la faible implication, voire l'absence des principaux acteurs concernés, notamment les travailleurs et les organisations syndicales dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement économique constituent l'une des plus fondamentales. C'est pourquoi elle a prévu dans le cadre de son plan stratégique 2009-2012 des actions de renforcement de capacités des syndicats en matière d'analyse dans le domaine socio-économique et de formulation de stratégies alternatives de développement aux politiques néolibérales.

A cet égard, à la suite de cette crise financière, elle s'est engagée dans un programme de sensibilisation et d'information sur les manifestations de la crise et de ses conséquences pour les pays africains pour les syndicats africains. A ce titre, elle a déjà organisé et ou participé cette année à un certain nombre d'activités en Afrique de l'est, en Afrique centrale et en Afrique de l'ouest. Il s'agit notamment :

- du forum sur la crise financière globale organisée en collaboration avec le BIT pour les affiliés de 5 pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est (Burundi, Kenya, Rwanda, Tanzanie et Ouganda) à Nairobi en avril;
- de la table ronde organisée sur la crise à l'occasion de la réunion de son bureau exécutif en mai ;
- de la 12^{ème} rencontre du groupe de travail des experts syndicaux de l'Afrique de l'ouest sur le commerce et l'intégration régionale, communément appelé *RAK (Regionaler Arbeits kreis)* organisée par la FES pour 6 pays de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali Nigéria et Sénégal) à Abuja (Nigeria) en mai ;
- de l'Université d'été organisée par la FES pour les jeunes leaders syndicaux de l'Afrique de l'ouest en août 2009 à Lokossa ;

- de l'université d'été de la FES à Kribi (Cameroun) en août 2009 pour les organisations syndicales de 8 pays de l'Afrique centrale.

Ces interventions de la CSI -Afrique, dans certains cas ont abouti, à l'élaboration de plans de travail pour des actions futures.

Dans le cadre ce programme, eu égard aux tendances lourdes du contexte africain caractérisées par cinq phénomènes, *l'engrenage de la pauvreté, la faible accessibilité des économies aux marchés mondiaux, la mauvaise gouvernance des Etats, le piège des ressources naturelles, le danger lié au changement climatique et à l'insécurité alimentaire*, les orientations de politique économique recommandées par la CSI-Afrique tiennent compte de trois caractéristiques majeures :

- la nécessité d'un changement de paradigme pour conduire les politiques et les stratégies de développement en Afrique.* Ce qui suppose l'abandon de l'ultralibéralisme et de la reconnaissance du rôle crucial de l'Etat comme garant de la justice sociale, de la promotion du développement humain et de la solidarité dans tous les pays africains
- l'exigence d'une bonne gouvernance dans les pays africains.* La permanence des menaces d'une mal gouvernance sur les équilibres économiques, sociaux, environnementaux et le devenir des travailleurs et travailleuses en Afrique est avérée.
- une véritable réforme de la gouvernance mondiale* pour permettre aux Etats africains de s'affranchir de la domination des institutions internationales et des puissances occidentales et des puissances émergentes.

Au delà, pour que les politiques mises en œuvre se traduisent par la création d'emplois productifs et décents, les plans de relance économique devraient non seulement tenir compte des directives du pacte mondial pour l'emploi mais aussi de certains dispositifs tels que : l'allégement de la dette ; l'appui aux populations et aux groupes vulnérables ; le soutien à l'investissement productif ; le soutien à l'investissement dans les infrastructures ; la mobilisation des ressources.

Les actions prévues dans le cadre de ce programme vont se poursuivre cette année et au delà. Le point d'orgue cette année est ce forum de la CSI-Afrique sur la crise.

En Afrique, des organisations syndicales dans plusieurs pays ont, à la faveur d'activités diverses abordé les questions liées à cette crise. Mais, en général, la plupart des initiatives n'ont pas été organisées dans le cadre de plans d'action issus de programmes syndicaux et débouchant explicitement et clairement sur des stratégies bien élaborées.

En dehors des actions menées au sein du mouvement syndical, la CSI-Afrique s'est aussi engagée dans des initiatives avec des organisations proches défendant les mêmes valeurs et les intérêts des travailleurs et syndicats africains. Dans ce registre, on peut citer entre autres :

- le forum Afrique Canada sur le thème général «Relever les défis du développement démocratique, de la paix et de la justice économique en Afrique» à Ottawa en mai ;
- le séminaire international des organisations de la société civile francophones sur la crise financière et ses effets sur la mise en œuvre du Programme d'Action d'Accra sur l'Efficacité de l'Aide organisé à Lomé en juillet ;
- de la 12^{ème} réunion annuelle d'évaluation et de stratégie du réseau d'Afrique sur le Commerce (ATN) sur le thème «L'Afrique et les crises économiques mondiales » à Accra en août. Une quarantaine d'organisations africaines y ont pris part.

2.2 Les actions en cours avec le mouvement syndical international

Depuis le sommet du G20 de Washington de novembre 2008, les actions du mouvement syndical international sont permanentes et régulières. Cependant trois temps forts peuvent être mentionnés, les déclarations syndicales à l'occasion des sommets du G20 de Washington du 20 novembre 2008 et de Londres du 2 avril 2009 et celle du sommet social G8/G14 de Rome des 29 et 30 mars 2009. Dans les trois cas, ces déclarations sont le fruit d'un travail collectif, participatif de la CSI à travers ses différentes composantes régionales, des fédérations syndicales internationales (Global Unions) et de la Commission Consultative Syndicale auprès de l'OCDE (TUAC).

La déclaration syndicale de Washington - En prélude au sommet du G20 de Washington, le mouvement syndical à la suite d'un travail intense et coordonné a soumis au sommet une déclaration qui proposait des pistes et des initiatives pour juguler la crise, relancer l'économie mondiale et les emplois, garantir la protection sociale et assurer l'équité autour de quatre domaines suivants :

- Une relance coordonnée pour l'économie réelle
- La réglementation des marchés financiers mondiaux
- Une nouvelle gouvernance économique mondiale
- La justice distributive en crise

Avant même la tenue des travaux, une évaluation de la déclaration du sommet a été faite par le mouvement syndical à travers une grille de lecture constituée par la

déclaration syndicale. Cette évaluation a révélé que sur certains aspects liés à la réglementation et le contrôle des marchés et la gouvernance mondiale, les préoccupations du mouvement syndical et des travailleurs ont été *dans une certaine mesure* prises en compte. Par contre, s'agissant de la relance de l'économie mondiale par la création d'emplois décents, la transparence des banques, l'amélioration de la justice sociale en matière d'accès au logement, de services financiers solidaires, de la mise en place d'une justice distributive, ses préoccupations *ont été négligées*.

La déclaration syndicale de Londres - Après Washington, eu égard d'une part aux résultats mitigés obtenus en matière de relance de l'économie mondiale, des faibles perspectives d'emplois décents et de la mise en œuvre d'une justice redistributive et, d'autre part au faible engagement de la communauté internationale pour un contrôle rigoureux et véritable des marchés financiers et du système financier international, et l'absence de mécanismes appropriés pour le financement du développement humain et équitable à l'échelle mondiale, les travaux de veille ont continué au sein du mouvement syndical à tous les niveaux. A la veille du sommet de Londres, les consultations syndicales se sont poursuivies et même intensifiées. Elles ont abouti à l'adoption d'un projet de Déclaration Syndicale pour le Sommet de Londres du G20 sur la crise économique et financière du 2 Avril 2009.

Comme à ce fut le cas lors des préparatifs du sommet de Washington, ce projet de Déclaration Syndicale a été mis en circulation, amendé et adopté. Tous les affiliés ont été invités dès le 19 mars à entreprendre des actions à partir du 23 mars 2009 auprès des gouvernements dans le monde entier sur la base des matériels disséminés par la CSI.

Pour l'essentiel, à travers cette Déclaration syndicale, le mouvement syndical mondial a interpellé les leaders du G20 pour qu'ils œuvrent à la mise en place d'une stratégie pour l'économie mondiale plus juste et plus viable pour les générations futures reposant sur cinq axes ou piliers avec le concours des autres pays et institutions. Cette stratégie repose sur cinq axes principaux à savoir :

- un plan de relance et un programme de croissance durable coordonnés au niveau international *(a)*
- des investissements dans l'économie mondiale pour garantir une croissance à faible émission de carbone *(b)*
- de nouvelles réglementations pour les marchés financiers mondiaux *(c)*
- une gouvernance économique mondiale efficace et responsable *(d)*
- un monde plus équitable pour travailler et pour vivre *(e)*

La déclaration de Rome - Dénommée «Un plan d'action mondial pour les emplois », a été élaborée dans la foulée des préparatifs du sommet de Londres et visait à soumettre les perspectives syndicales au Sommet Social des Ministres de travail et de l'emploi du G8/G14 qui a eu lieu les 29 et 30 mars 2009. Ce sommet a regroupé les pays du G8 et six autres (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Egypte, Inde et Mexique). Elle a été soumise lors de ce sommet au cours d'une consultation tripartite Ministres - Employeurs - Syndicats. L'accent y a été mis sur cinq points :

- La protection et la création d'emploi, pilier du plan de croissance durable ;
- La protection des pensions des travailleurs ;
- La lutte contre la baisse des salaires et pour la défense de la justice distributive ;
- La mise en place de principes en matière d'emplois dans le cadre d'un accord international relatif au changement climatique ;
- La mise en place d'une gouvernance mondiale effective et responsable.

Dans le cadre de ce débat et de ces consultations, *la CSI-Afrique a formulé des suggestions en lien avec trois axes* : les axes (a), (d) et (e).

S'agissant de l'axe (a), elle fait ressortir les risques de perte d'emplois, d'aggravation des tensions migratoires et de dégradation de la gouvernance liés à la crise et a insisté sur l'urgence de prendre dispositions et mesures adéquates permettant de limiter ces risques pour soutenir la croissance et promouvoir le développement en Afrique.

Quant l'axe (d), la nécessité, d'instituer des droits de vote équitables a été évoqué. Ce système de vote devrait être basé non seulement sur des critères économiques mais aussi des critères démographiques, sociaux et géopolitiques pour permettre à l'Afrique et aussi à l'Asie et à l'Amérique latine de participer effectivement à la gouvernance économique et financière mondiale.

S'agissant de l'axe (e), la mise en place de mécanismes régulateurs et compensateurs des produits de base a été jugée indispensable. Ces mécanismes seraient de nature à garantir la stabilisation des prix des produits de base, principales exportations de la majorité des pays africains et leurs principales sources de devises et de ressources budgétaires.

Au-delà de ces déclarations syndicales, l'action de veille avec le mouvement syndical international se poursuit à travers la participation à diverses activités sur le plan

mondial (Conférence de l'OIT sur la crise et l'emploi, Genève juin 09, Conférence de l'ONU sur la crise financière et économique mondiale et son impact sur le développement de New York, juin 09, Séminaire international de la CUT-Brésil sur la crise et stratégies syndicales à l'occasion de son 10^{ième} congrès), et régional (Union Africaine, mai 09), le suivi des recommandations de sommets internationaux et régionaux, et la préparation du prochain G20 de Pittsburg des 24 et 25 septembre 2009. A cet égard, le mouvement syndical vient de publier la déclaration syndicale de Pittsburg. Cette déclaration reprend dans leur essence les cinq orientations de la déclaration syndicale de Londres mais il ajoute une sixième considère la création des emplois comme la priorité des priorités.

3. Implications pour le monde du travail et stratégies syndicales

Les crises antérieures avaient déjà engendré un chômage important du fait de la chute des activités économiques, de l'expansion de l'économie informelle et de l'accentuation de la précarisation et de la pauvreté. Avec la crise actuelle, ces tendances vont se maintenir et s'aggraver. Cette situation avait déjà commencé à accentuer la désyndicalisation en Afrique et engendrer l'atomisation des organisations syndicales, entraînant pour ces dernières, un recul de leur représentativité et une perte d'efficacité. Cette crise financière risque d'exacerber les problèmes auxquels est confronté le mouvement syndical africain.

3.1 Quelques axes stratégiques d'action pour les syndicats africains

Il est évident que les mesures et dispositions des plans de relance au niveau mondial, continental ou régional ne constituent que des intentions. Avec ces intentions, la crise n'est pas terminée. C'est maintenant que le travail réel commence pour les syndicats et les organisations de la société civile en Afrique et ailleurs dans le monde. La mobilisation doit se poursuivre non seulement pour évaluer ces mesures et leur mise en application mais surtout pour veiller à ce que les préoccupations relatives à l'emploi et à la protection sociale des travailleurs soient effectivement prises en compte.

La CSI-Afrique a pris des engagements dans le cadre de son plan stratégique 2009-2012 et entend initier des actions de renforcement de capacités dans le domaine socio-économique pour appuyer ses membres et leur permettre d'agir au niveau national et aussi pour peser dans le dialogue social dans les consultations au niveau continental. Cependant, les tendances lourdes du passé récent de l'Afrique font penser que les implications néfastes de la crise actuelle et des crises antérieures

risquent de perdurer. Cependant, des changements significatifs peuvent conduire à une amélioration de la situation.

Dans le contexte actuel, les syndicats africains ont la responsabilité d'œuvrer pour la mise en œuvre de politiques et programmes qui doivent conduire à l'amélioration des conditions des travailleurs et des populations. Pour se faire, ils doivent se mobiliser pour pousser les dirigeants à l'action afin que des solutions durables soient trouvées en menant des actions concrètes pour consolider leurs connaissances sur le sujet, sensibiliser les travailleurs et proposer des alternatives aux dirigeants. *Cela suppose à court terme et à long terme sur le plan opérationnel des stratégies en matière de :*

- ❖ *Information et recherche* (système de veille physique et électronique d'information - banque d'information - base de données - réseau avec le monde académique et la société civile- etc.)
- ❖ *Organisation* (structure de travail dans la centrale - structure dans l'intersyndicale - au sein de la société civile)
- ❖ *Renforcement de capacité en analyse socio-économique* (ateliers de formation, bulletin d'information, programmes de formation et de recherches, réseaux et ou instituts de recherches, etc.)
- ❖ *Négociation* (formation, techniques de négociation, mécanismes de dialogue social, alliances et de groupes de pression, etc.)

Afin de répondre aux questions suivantes : - Comment ? - Quand ? - Avec qui ? - Avec quels moyens ? - A quelles fins ?

S'ils y parviennent, la CSI-Afrique et les syndicats africains seraient à même d'influer sur les plans et programmes de développement des Etats et des institutions internationales, continentales et régionales afin que dans leur mise en œuvre, les préoccupations des populations et travailleurs africains soient pris en compte en matière :

- i. *d'une croissance économique durable, axée sur le renforcement des processus d'intégration régionale* reposant sur une agriculture et une industrialisation compétitives orientées prioritairement sur les besoins des marchés, afin de limiter la forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur ;

- ii. *de création d'emplois productifs et décents*, générateurs de revenus substantiels, sources potentielles pour freiner le cycle de la pauvreté ;
- iii. *de justice sociale garantissant un accès rapide et à moindre coût des populations* aux services sociaux essentiels, aux infrastructures de base, à l'eau, à l'électricité, aux crédits ;
- iv. *d'une gouvernance efficace et efficiente* axée sur une utilisation judicieuse des ressources publiques avec une forte implication des syndicats ;
- v. *d'équité* pour réduire et supprimer dans un horizon raisonnable les disparités selon le sexe, les milieux, l'âge, l'ethnie, les croyances.

3.2 Un nouveau contexte mondial pour un engagement syndical pour la promotion du développement humain et durable

Cette crise financière et économique mondiale est sans doute une crise majeure du système capitaliste. Le monde se trouve à un moment historique et attend avec impatience la mise en œuvre des conclusions du dernier sommet du G20 de Londres et leur évaluation à son prochain sommet de Pittsburg.

Aujourd'hui, apparemment la donne a changé et la faillite de l'ultralibéralisme semble être une réalité. On constate le recours massif aux politiques keynésiennes qui avaient été jadis décriées et le déclin du néolibéralisme. Des sommes colossales financées majoritairement par les impôts prélevés sur les revenus des travailleurs servent à soutenir ces programmes et plans de relance.

Cette crise indique qu'en dernier ressort l'Etat est obligé de venir à la rescousse des détenteurs du capital alors que le travail est sacrifié par des pertes massives d'emplois et de revenus pour les travailleurs. En témoignage, les politiques économiques mises en œuvre par les pays du G8, jadis gardiens de l'orthodoxie libérale mais maintenant les chantres de l'interventionnisme. A titre d'exemples, on peut citer pour 2009, les cas suivants : [pour les Etats-Unis plus de 1.000 milliards \$ US, pour le Royaume Uni 20 milliards £, pour l'Allemagne 30 milliards € et pour la France 26 milliards €]. Va-t-on faire du replâtrage ou bien on va assister à la naissance d'un nouveau paradigme fondé sur une régulation réelle et responsable des activités économiques.

Au-delà de la crise systémique du libéralisme, il y a lieu de signaler aussi une crise de la pensée qui se manifeste par des interrogations sur au moins sept dimensions en

termes : *de crise du concept de développement, d'un nouveau paradigme technologique, de nouvelles relations du travail, de la crise du standard de consommation, de la crise du standard énergétique, de la crise écologique, de la crise géopolitique.* C'est une occasion exceptionnelle pour le mouvement syndical pour examiner les scénarii et perspectives post crises et explorer les voies par lesquelles entre autres, le mouvement syndical propose des alternatives crédibles pour un développement réel basé sur les valeurs de justice sociale et d'équité.

C'est pourquoi, au-delà des initiatives opérationnelles, au vu de la crise du système et de la crise de la pensée libérale, les syndicats africains doivent engager un travail de fonds en Afrique en vue de l'élaboration d'un modèle de développement approprié et pertinent pour les pays africains. Ce modèle doit tenir compte non seulement de la nécessité de préserver les ressources du continent, de créer des emplois décents en nombre suffisants, de garantir une éthique démocratique et de consommation, et de repositionner l'Afrique dans le nouveau cadre géopolitique avec des pôles de développement porteurs. Cela suppose un leadership au niveau du mouvement syndical sur le plan national, régional et continental pour nouer des alliances et mobiliser des ressources humaines et intellectuelles.

Conclusion

Sur la scène mondiale, l'Afrique est marginalisée alors qu'elle dispose de potentialités énormes. Pourtant certains pays s'en sortent car leurs dirigeants et peuples s'en donnent les moyens. Mais beaucoup sont à la traîne et à la croisée des chemins. Néanmoins, les moyens humains, naturels et financiers existent mais ils sont accaparés par une minorité. Ces derniers peuvent s'en sortir si le leadership (politique, syndical, entrepreneurial et financier) à tous les niveaux s'engage pour le développement.

Cette crise peut être une chance pour les pays africains. Ils peuvent dans ces moments difficiles où de profondes mutations s'annoncent trouver leur voie pour réaliser un développement réel. Cela suppose une grande mobilisation des syndicats et de la jeunesse pour pousser les dirigeants vers cet idéal.